

Première publication

1. Raison sociale (nom) et siège de la fondation dissoute:
Fondation de prévoyance Raymond Prétat SA en liquidation, Porrentruy
2. Décision de dissolution par: autorité de surveillance des fondations
3. Date de la décision: 14.07.1998
4. Echéance de préavis des créances: **31.10.2008**
5. Adresse pour la déclaration des créances:
Fondation de prévoyance Raymond Prétat SA en liquidation, route de Courtavon 37, 2944 Bonfol
6. Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la fondation dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7. Remarques: Par décision du 14.07.1998, la Fondation de prévoyance Raymond Prétat, Porrentruy, a été mise en liquidation par l'Autorité de Surveillance des fondations. André Biétry, 1940, de et à Bonfol, et Jean-Claude Prince, 1947, de Soulce à Courfaivre, ont été chargés de la liquidation. Les liquidateurs rendent les créanciers attentifs au fait qu'ils entendent utiliser la procédure de répartition anticipée (art. 745 al. 3 CO) dans l'hypothèse où une répartition pourrait avoir lieu.

Biétry André
2944 Bonfol
(04675412)